

## FLASH CFTC n° 36 : LYON

**Rester informé(e) de l'actualité sociale ? inscrivez-vous à la Newsletter CFTC pour recevoir nos messages et communications.**

**Retrouvez aussi tous les mois sur notre site, ce compte rendu de la position des élus CFTC lors des dernières réunions: rubrique FLASH CFTC**

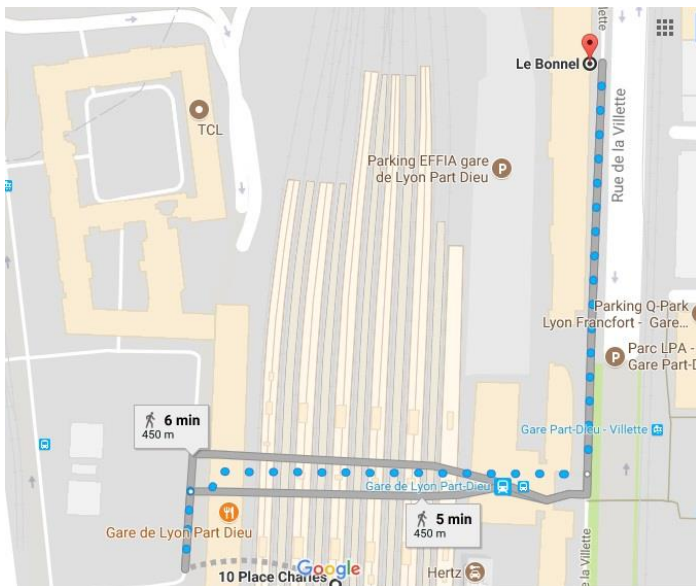
**EDITION  
SPÉCIALE**

### • Information Consultation sur le projet de déménagement LYON

**La Direction a procédé à l'information Consultation du CHSCT et du CE concernant le projet de déménagement du site de LYON.**

La SNCF et la ville de Lyon prévoient de longues dates de vastes travaux de réaménagement de la Gare de Lyon Part Dieu, ce projet entraînant la destruction des bâtiments dans lesquels GBT est installé depuis de longues années. **Cette échéance a généré de nombreuses inquiétudes pour les collaborateurs de LYON**, souvent exprimées lors des réunions DP. La Direction assurant que sans avis officiel du propriétaire bailleur, GBT n'était pas en mesure de lancer le projet, car la dénonciation du bail par le propriétaire avant terme permet des indemnisations pour GBT qui devraient couvrir les frais de déménagement.

Enfin, ce processus a été lancé par le propriétaire, ce qui a **permis à GBT de lancer des recherches pour identifier un nouveau site. Les critères de recherches ont été 1/ la proximité du site actuel, 2/ la surface et le coût au m<sup>2</sup>.** Le site retenu par GBT est donc un immeuble récent, **situé au 20 Rue de la Villette, Le Bonnel.**



Cette localisation répond parfaitement au 1<sup>er</sup> critère de recherche, comme vous pouvez le voir sur le plan. De plus, ces nouveaux locaux ne subiront plus les nuisances sonores de la gare, étant plus éloigné des voies et surtout des quais et des annonces SNCF.

A leur demande, la Direction a organisé une visite des locaux préalables à l'avis du CHSCT, et la Direction a également invité les élus CE à participer à cette visite.

GBT prévoit de louer **au 8<sup>ème</sup> étage de ce bâtiment, la moitié environ du plateau de bureaux**, pour une surface un peu inférieure à celle des locaux actuels, mais avec moins de perte de

place dans des espaces « inutiles » (couloirs, locaux techniques, toilettes, etc...). **L'exposition du site et ses larges fenêtres, plus l'étage élevé garantissent une luminosité supérieure à celle des locaux actuels.**

Le projet d'aménagement du nouveau site est **conçu en open-space pour tous les collaborateurs, à l'exception de la Direction Générale et de la Direction GSD.**

Sont également prévus : une cafétéria pouvant accueillir 12 personnes, équipée de frigos et micro-ondes, tables et chaises, une salle de réunion pouvant accueillir 14 participants,

Une petite salle de repos et 2 bureaux de passage ou salles de « one-to-one » seront également installées, lesquels se réserveront par le système central sur Uconnect.

Au niveau de **l'aménagement des postes de travail, la Direction a confirmé que les bureaux, chaises, armoires, etc seront ceux utilisés au Green Office**, conformément à l'engagement qui avait été pris lors du déménagement des sites parisiens pour les futurs aménagements. Seule exception, le matériel technologique sera celui actuellement utilisé (ordinateurs, écrans, téléphones CISCO, etc...). **Les élus CFTC ont souligné que cela ne permettrait pas l'utilisation des doubles-écrans sur bras articulés qui procurent un réel confort et surtout une ergonomie améliorée du poste de travail.** Les élus ont demandé que la Direction organise comme cela a été fait au Green Office quelques semaines après le déménagement, une visite **d'une journée sur site d'un ergonomiste** qui pourra conseiller les salariés dans leur installation et soumettre des préconisations générales à GBT et au CHSCT quant à ses observations sur le site.

Enfin, à l'issue de la consultation des Instances, la Direction envisage un déménagement effectif sur le nouveau site en fonction des délais nécessaires, d'une part à la finalisation du dossier de bail, de résiliation du bail actuel, mais aussi les délais nécessaires à l'aménagement du nouveau site (technique, câblage, construction des cloisons, réfection des plafonds moquettes pour réduction des bruits, changement complet des systèmes d'éclairage aux dernières normes, remplacements de tous les stores intérieurs etc) sur la **2ème quinzaine de Janvier 2018.**

Les élus **CFTC** ont souligné certains points d'insatisfaction importants : Le nouveau site ne sera pas équipé en Wifi, la Direction a indiqué que l'immeuble est en cours de réflexion pour fournir ce service sans toutefois qu'une échéance soit connue.

**Le point principal d'opposition porté par les élus CFTC est la suppression de fait d'une salle dédiée à la formation.** La Direction soutient que les « formations » étant réalisée Online, il est tout à fait possible de les effectuer du poste de travail, ce que les élus **CFTC** ont fortement contesté. **Les conditions d'environnement de travail avec autour les collègues, les appels en attente, les possibles interruptions, les diverses distractions ne sont pas propices à la concentration nécessaire à l'apprentissage et à l'assimilation des formations.** Les élus **CFTC** ont obtenu que 6 PC portables resteront à disposition des salariés qui pourront les utiliser pour s'isoler en salle de one-to-one ou réunion pour réaliser ces formations en-ligne. **Charge restera au collaborateur de réserver PC et salle selon ses besoins, nous ne saurions insister auprès de tous sur la nécessité de s'isoler de son poste de travail pour réaliser toutes les formations (obligatoires, métier ou autres), n'hésitez pas à remonter auprès de vos élus toute difficulté sur le sujet.**

Enfin, les élus ont également regretté que le local dévolu aux élus CE et/ou DP soit également supprimé, ne permettant pas aux salariés de s'isoler avec leurs représentants. La Direction a confirmé que les espaces de « one-to-one » pourront être utilisés à cet effet.

Au regard de tous ces éléments, **dont principalement la localisation très proche du nouveau site, les élus CFTC ont rendus un vote favorable, avec comme principale réserve la suppression de la salle de formation.**

Elus **CHSCT** présents au vote : 5 (dont 4 CFTC)  
Favorables : 5      Abstentions : -      Défavorables : -

Elus **CE** présents au vote : 5 (dont 3 CFTC)  
Favorables : 5      Abstentions : -      Défavorables : -

